

L'innovation dans l'espace francophone : vision de l'OEACP

Recherche et Innovation, des facteurs clés de développement durable et inclusif

La vision de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) définit la recherche et l'innovation comme des moteurs essentiels du développement durable et inclusif dans ses États membres. Elles permettent de trouver des solutions adéquates aux défis complexes et interconnectés auxquels le monde est confronté, par exemple et de manière non exhaustive, le changement climatique, les pandémies, la perte de biodiversité, l'insécurité alimentaire, énergétique et hydrique, les migrations, et d'autres encore. Elles contribuent à accélérer la transition verte, à créer de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises, et à réduire la pauvreté. La stratégie de l'OEACP en matière de Recherche et Innovation est en phase avec le programme des Nations Unies à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) tout en répondant aux 7 aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine « l'Afrique que nous voulons ».

Il faut aller plus loin, plus vite et plus fort

Toutefois, la recherche et l'innovation demandent à être déployées plus rapidement, à plus grande échelle, à moindre coût, et avec un impact plus important, là où elles sont le plus nécessaires. Si un nombre croissant de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, intègrent désormais la recherche et l'innovation dans leurs programmes nationaux et régionaux de développement, leurs performances en matière d'innovation restent parfois limitées par des politiques et des dispositifs de développement des compétences et connaissances inadaptés, ou par une faiblesse des interactions entre les différents acteurs de l'innovation. Les chercheurs, les universitaires et le secteur privé travaillent trop souvent en vase clos, ce qui réduit les possibilités d'investissement et de valorisation économique des avancées de la recherche, des innovations, en particulier dans les pays en développement. Et, en parallèle, les impacts des investissements sont limités parce qu'ils ne sont pas accompagnés des réformes qui amélioreraient la qualité et l'efficacité des écosystèmes et des politiques de recherche et d'innovation.

Un instrument : le programme OEACP R&I

Face à ces contraintes, l'OEACP a développé une politique qui vise à créer dans les États membres un environnement favorable de manière à promouvoir une interaction entre les différents acteurs de la recherche et de l'innovation et l'application des idées nouvelles pour améliorer le

bien-être des populations, notamment en termes de création d'emploi et de solutions concrètes aux différents défis auxquels la société est confrontée.



OEACP R&I

Ainsi, pour libérer le potentiel d'innovation en son sein, l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique met en œuvre un programme de recherche et d'innovation financé par l'Union européenne, qui s'appuie sur trois instruments principaux :

- Un [Mécanisme de soutien aux politiques](#) pour améliorer la qualité et l'efficacité de leurs systèmes de recherche et d'innovation ;
- Un [Portail web](#) pour faciliter l'accès, le transfert et la fertilisation croisée des connaissances en R&I dans les pays ACP ; et
- Un [Fonds ACP pour l'innovation](#) pour favoriser un environnement propice à la R&I dans les pays ACP. Il soutient un accès accru à la culture numérique et aux technologies émergentes, l'adaptation des compétences à la demande du marché du travail, et l'amélioration du transfert de technologies.

Le Fonds vise notamment à améliorer les écosystèmes de recherche et d'innovation. Dans l'espace francophone, six grands projets en ont bénéficié, lesquels à leur tour ont permis le soutien de nombreux autres sur le terrain. Ce sont eux, les véritables acteurs ! Ils ont permis d'avancer d'un bon pas vers la libération du potentiel d'innovation inclusive des pays ACP ; c'est-à-dire :

- La mise en place de dispositifs pérennes d'appui à la valorisation des résultats de la recherche ;
- L'accompagnement de jeunes innovateurs vers la création de brevets d'invention, de nouvelles entreprises et start-ups ;
- La promotion des innovations scientifiques et techniques développées, en particulier vers le secteur privé.

Le projet « *Déploiement des technologies et innovations environnementales pour le développement durable et la réduction de la pauvreté (PDTIE)* »

Ce projet mis en œuvre par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable au Cameroun et en République démocratique du Congo (RDC) donne des résultats significatifs en favorisant un grand nombre d'innovations pratiques et applicables, développées essentiellement par des jeunes et des femmes, des micro-entrepreneur-e-s, dans des secteurs clés au service du

développement durable (agriculture, santé, construction écologique, énergie...). Et, abstraction faite de leur portée scientifique, et du brevetage en cours pour certaines d'entre-elles, ces innovations vont contribuer à créer de nouvelles opportunités de richesses et d'emplois, tout en servant la transition verte et en reliant recherche et secteur privé.

Par ses résultats prometteurs, ce projet prend une place importante et stratégique dans la région du bassin du Congo, pour faire de cet immense espace géographique francophone un exemple de créativité et d'innovation.



Des innovations du PDTIE présentées lors de Réunion des parties prenantes du programme Recherche & Innovation de l'OEACP, au Cameroun, Novembre 2023

Jeunesse et travailler ensemble, des facteurs clé de succès

La jeunesse francophone représente un dividende démographique qui, dotée de moyens appropriés, soutenue par nos institutions, peut transformer en opportunités les défis majeurs que sont le chômage, l'insécurité alimentaire, l'accès discontinu à l'énergie, ou encore la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à la recherche de solutions. Travailler ensemble, mutualiser nos moyens et nos expériences permettront de mieux atteindre nos ambitions. C'est dire que la conjonction des efforts de toutes les parties prenantes, en particulier les secteurs public et privé, le milieu académique et la jeunesse, est cruciale pour valoriser les résultats des recherches et les transformer en innovations.

L'Accord de Samoa, signé le 15 novembre 2023, qui encadre le Partenariat OEACP-UE pour les 20 années à venir, confirme la place prépondérante accordée à la recherche et à l'innovation par les deux parties. Le Chapitre 3 consacré à « la science, technologie, innovation et recherche » stipule : « *Les parties reconnaissent le rôle joué par la science, la technologie et l'innovation pour ce qui est de repousser les frontières de la connaissance, d'accélérer la transition et de permettre un bond en avant vers le développement durable grâce à la transformation économique, à la création de chaînes de valeur et à l'établissement de liens entre les entreprises, de favoriser le développement des connaissances et l'autonomisation de l'être humain, en particulier des*

femmes et des jeunes, ainsi que de soutenir les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques dans la réalisation du développement durable ».

Cette disposition s'inscrit dans le droit fil des engagements pris par les différentes instances de l'OEACP, notamment à travers l'Accord de Georgetown révisé en 2019, la Déclaration OEACP de Luanda prise à l'issue du Sommet des Chefs d'État et Gouvernement en décembre 2022 et le Plan d'action stratégique du Secrétariat de l'OEACP 2022-2025.



Accord de Samoa- infographie

Au-delà des déclarations politiques, nous avons le devoir de poursuivre notre plaidoyer et l'appui à ce secteur essentiel qu'est l'Innovation, en lui accordant toute l'attention requise afin qu'il puisse jouer pleinement le rôle transformateur qui est le sien.

Dr Ibrahim Norbert Richard

Sous-Secrétaire général,
Département des affaires politiques et du
développement humain
Secrétariat de l'OEACP

